Cahiers LandArc 2020 - N°39

MOYEN ÂGE

Du hachoir au «fer à fibres»: retour sur un objet à la fonction mal définie provenant des sépultures féminines privilégiées de l'époque mérovingienne.





Du hachoir au « fer à fibres » : retour sur un objet à la fonction mal définie provenant des sépultures féminines privilégiées de l'époque mérovingienne.

Franck Abert⁽¹⁾, Madeleine Châtelet⁽²⁾ et Thomas Fischbach⁽³⁾

Mots-clés:

Mots-clés: hachoir, sépultures, mérovingien, textile, artisanat.

Keywords:

Key-words: Chopper, graves, Merovingian, textile, handcraft.

Résumé:

Les tombes riches féminines de l'époque mérovingienne renferment parfois en dépôt un objet énigmatique, défini le plus souvent comme hachoir en France et d'outil servant à broyer les fibres textiles en Allemagne. Il se présente sous la forme d'une lame en fer rectangulaire ou sub-rectangulaire, prolongée au dos par deux ou trois soies destinées à fixer le manche. La découverte de sept nouveaux exemplaires en Alsace a été l'occasion de revenir sur la fonction de cet objet. L'étude s'est appuyée sur l'inventaire réalisé par U. Koch pour la France, l'Allemagne et la Suisse, qui a été complété. Les 105 objets recensés ont permis de préciser le contexte funéraire et les caractéristiques morphologiques de cet outil et d'en tirer une première ébauche de typologie. Grâce à cette analyse mais aussi aux parallèles ethnographiques, l'interprétation d'un outil destiné à broyer ou à racler les fibres textiles a pu être privilégiée. Cette fonction a conduit néanmoins à s'interroger sur la présence de cet objet dans la tombe des femmes mérovingiennes de condition sociale élevée et sur sa signification éventuellement symbolique.

Abstract:

Rich female tombs of the merovingian period sometimes contain an enigmatic object, most often defined as a chopper (hachoir) in France and as a tool used to grind textile fibers in Germany. It is in the form of a rectangular or sub-rectangular iron blade, extended at the back by two or three bristles intended to fix the handle. The discovery of seven new specimens in Alsace was an opportunity to return to the function of this object. The study was based on the inventory carried out by U. Koch for France, Germany and Switzerland, which was completed. The 105 objects inventoried made it possible to specify the funerary context and the morphological characteristics of this tool and to draw a first outline of its typology. Thanks to this analysis, but also to the ethnographic parallels, the interpretation of a tool designed to grind, or scrape textile fibers was favored. However, this function led to questions about the presence of this object in the graves of merovingian women of high social status and its possible symbolic significance.

Décembre 2020

LandArc

⁽¹⁾ Archéologie Alsace.

⁽²⁾ Inrap, UMR 7044 Archimède.

⁽³⁾ ANTEA Archéologie, UMR 7044 Archimède.

MOYEN ÂGE MODERNE CONTEMPORAINE

INTRODUCTION

Le Projet collectif de recherches «Espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne» intègre dans ses objectifs de normaliser la nomenclature utilisée pour désigner les objets présents dans les tombes. Parmi les outils, l'un s'est avéré plus difficile à définir en raison de ses diverses appellations liées à une méconnaissance de sa fonction. Il s'agit d'une pièce singulière, se présentant sous la forme d'une plaque de fer plus ou moins rectangulaire, prolongée au dos par deux ou trois soies, présente dans les tombes riches féminines. Cet objet est souvent en France appelé hachoir en raison de sa forme qui laisse supposer de prime abord qu'il est destiné au domaine culinaire. Dans la littérature germanophone en revanche, après avoir été diversement interprété, il est défini aujourd'hui comme un outil servant à la préparation des fibres textiles. Rares sont cependant les auteurs qui ont cherché à étudier plus spécifiquement cet outil, restant souvent mal décrit, et sa fonction et ses diverses interprétations n'ont jamais été soumises réellement à une analyse approfondie.

La découverte récente de nouveaux exemplaires en Alsace a donc été l'occasion de s'interroger une nouvelle fois sur cet ustensile énigmatique. Un premier recensement, encore incomplet, en a été réalisé pour la France, l'Allemagne et la Suisse, permettant d'en dresser une carte de répartition et d'avancer une ébauche de typologie. L'approche ethnographique a complété cette première étude pour tenter de cerner la fonction de cet objet. Pour ne pas orienter d'emblée sa fonction vers telle ou telle autre hypothèse, il a été choisi de le désigner par le terme neutre de «fer».

1. Les exemplaires alsaciens

L'Alsace compte sept de ces objets répartis dans quatre nécropoles à Illfurth, Ensisheim, Erstein et Vendenheim. Probablement faut-il y ajouter un huitième exemplaire provenant d'une découverte ancienne faite à Achenheim (fig. 1).

Illfurth SP 319

La sépulture 319 d'Illfurth «Buergelen» (Haut-Rhin) est aménagée dans une chambre funéraire large à organisation bipartite orientée est/ouest⁽⁴⁾ (fig. 2). Elle contenait une femme d'âge adulte, accompagnée de nombreuses parures: deux boucles d'oreilles en alliage cuivreux, une grande épingle dans le même métal, une fibule en or à verroteries montées en bâte, 143 perles en pâte de verre et en ambre formant un collier et une bague en alliage cuivreux. À la taille se

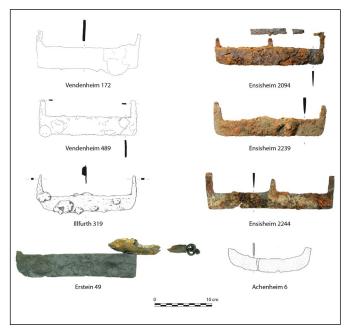


Fig. 1 – Les fers alsaciens.

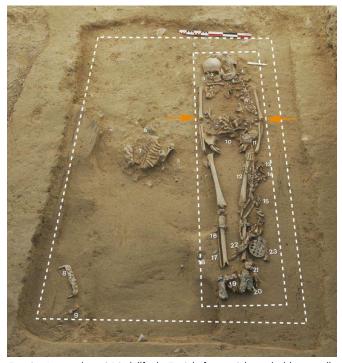


Fig. 2 – La sépulture 319 d'Illfurth. En 8 le fer, en 9 la probable goupille (Roth-Zehner, Cartier 2007, vol. 2, p. 359, cliché 175).

trouvaient deux ceintures, l'une refermée par une plaqueboucle de ceinture en fer, l'autre faite de maillons en fer à laquelle pendait une châtelaine. À cette dernière étaient suspendus de nombreux éléments, dont une grande rouelle en alliage cuivreux à motifs anthropomorphes et une petite à motifs aviformes, un cyprée, un couteau dans son fourreau,

(4) Roth-Zehner, Cartier 2007, vol. 2, p. 355-359.



MOYEN ÂGE ANTIQUITÉ TARDIVE **MODERNE** CONTEMPORAINE

ainsi que trois perles en ambre et en pâte de verre. Enfin, des garnitures en alliage cuivreux témoignent de bandes molletières. Un tremissis de la Civitas Arvernorum frappé entre la fin du VI^e et le début du VII^e siècle, découvert dans le crâne, avait probablement été déposé dans la bouche de la défunte. Le fer, de section quadrangulaire et muni de deux soies, se trouvait dans l'angle sud-est de la fosse sépulcrale dans la partie dévolue au dépôt des objets mobilier. La lame mesure 17,4 cm de long pour 2,8 cm de large. Dans son prolongement, à une dizaine de centimètres du fer, se situait un autre élément en fer interprété comme étant une attache mais qui pourrait correspondre à une goupille. L'objet, figurant sur la photo, n'a malheureusement pas été dessiné, ni reproduit. Grâce au mobilier, la sépulture peut être datée entre 600/610 et 630/640, soit à la phase MR1.

Trois fers proviennent de la nécropole d'Ensisheim «Requisheimer Feld» (Haut-Rhin)⁽⁵⁾. L'architecture des sépultures, particulièrement mal conservée dans un substrat de gravier et de sable, n'a pu faire l'objet que de quelques observations.

Ensisheim SP 2094

La sépulture 2094 en chambre funéraire large a subi un acte de pillage qui a perturbé toute la partie supérieure du squelette d'une jeune femme âgée de plus de quinze ans. Deux perles, une fusaïole en os et des fragments de fer disposés le long et à l'extérieur du membre inférieur gauche suggèrent la présence d'une châtelaine. Le fer était localisé le long et à l'extérieur du membre inférieur droit, à hauteur du genou, directement au contact du fémur. D'une longueur de 19,2 cm, il est doté de trois soies présentant des vestiges de bois du manche et surmontées d'une barre en fer. La lame est de section triangulaire. Deux céramiques étaient déposées dans la tombe, l'une à l'extrémité des pieds de la défunte et l'autre du côté sud, dans la partie dévolue aux dépôts mobilier. La seconde est un pot biconique en céramique fine tournée de type Eschentzwiller qui permet de dater la tombe du dernier tiers du VIe ou du tout début du VIIe siècle, soit du MA3.

Ensisheim SP 2239

La sépulture 2239, profonde et étroite mais dont l'aménagement n'a pas pu être précisé, a également subi un pillage qui a perturbé l'intégralité des ossements. Ils appartenaient à une femme de plus de 20 ans, auxquels étaient associés quatre perles, une boucle de ceinture en fer, des éléments d'une châtelaine dont des anneaux en fer et en alliage cuivreux, une bague filiforme en alliage cuivreux, des fragments de peigne et une fusaïole en os. Le fer était situé le long de la paroi

sud, à proximité du corps, à hauteur théorique des jambes ou des pieds de la défunte. Sa position dans l'axe de la fosse, légèrement inclinée vers le centre, le tranchant vers le haut, suggère qu'il était encore en place et que sa localisation n'a pas été affectée par le pillage. Son inclinaison pourrait faire penser qu'il a été placé dans un cercueil monoxyle. La lame, de section triangulaire au tranchant peu prononcé, mesure 19,8 cm de longueur. Elle est dotée de deux soies et comporte entre les deux, un petit relief triangulaire décentré. Les éléments mobilier conservés ne permettent de donner qu'une datation large de la sépulture, entre le MA1 et le MA3, soit la période comprise entre 470/480 et 600/610.

Ensisheim SP 2244

La sépulture 2244, en chambre particulièrement volumineuse, était la plus profonde de la nécropole avec deux mètres de creusement conservés qui n'ont pas empêché son pillage. Les restes osseux d'une femme de plus de 20 ans reposaient le long de la paroi sud. Les parures non dérobées étaient constituées d'un collier de perles d'ambre et de pâte de verre et de deux fibules rondes incrustées de grenats. Le reste du mobilier associé au corps se compose d'une boucle en alliage cuivreux avec un ardillon en fer, d'une petite plaqueboucle avec un ferret de jarretière en argent et des éléments ferreux parmi lesquels un couteau et un anneau de châtelaine, ainsi que d'un petit plateau en alliage cuivreux provenant vraisemblablement d'une balance. Le fer était situé sous le crâne de la défunte. D'une longueur de 22,8 cm, il est doté de trois soies, celle située au centre étant plus courte que les deux autres. La section de la lame est triangulaire. Au nord de la défunte, étaient déposés un peigne, placé le long de la paroi est et un pot biconique en céramique fine tournée de type Eschentzwiller, placé à la hauteur des jambes de l'inhumée. Le pot permet de dater la sépulture du dernier tiers du VI^e siècle, soit du MA3.

Deux autres fers sont issus du site de Vendenheim «Entrepôt Atlas-Fly» (Bas-Rhin)(6).

Vendenheim SP 172

La sépulture 172 est en fosse étroite non coffrée avec un contenant rigide, orientée est/ouest. L'individu inhumé, tête à l'ouest, était une jeune femme âgée entre 15 et 19 ans. Elle disposait d'un collier de 112 perles en pâte de verre et en ambre et d'une autre parure de 75 perles en pâte de

Land

Cahiers LandArc N°39

⁽⁵⁾ Rapport en cours.

⁽⁶⁾ Barrand Emam et al., 2013.

verre au niveau du thorax, d'une boucle de ceinture en fer au niveau du bassin et d'une châtelaine composée de cinq anneaux en fer, d'un anneau en alliage cuivreux, d'une clef de même alliage et d'un couteau en fer découvert entre les fémurs. Le fer se trouvait contre le bras gauche et devait être associé à ce qui a été interprété comme un clou et qui se situait dans son prolongement, à une dizaine de centimètres plus loin, au niveau du crâne. Plus vraisemblablement, il doit s'agir d'une goupille fixée au manche en bois de l'outil pour assurer sa suspension. La lame, munie de deux soies, mesure 17,9 cm de longueur pour 3,6 cm de largeur. Sa section est quadrangulaire. La sépulture a été datée par le mobilier entre 520/530 et 600/610, soit des phases MA2 à MA3.

Vendenheim SP 489

Le deuxième fer provient de la sépulture 489. Il s'agit d'une chambre funéraire coffrée à organisation bipartite orientée nord-est/sud-ouest. L'individu, tête au sud-ouest, est une femme de plus de 20 ans portant un collier composé de 95 perles en pâte de verre, en ambre et en or. Deux fibules discoïdes cloisonnées se situaient l'une au niveau du cou et l'autre au niveau du thorax. Elles étaient associées à deux fibules ansées dissymétriques, placées entre les fémurs de la défunte. Plusieurs éléments de châtelaine étaient disposés le long des membres inférieurs dont une petite clef en alliage cuivreux, une sphère en cristal de roche sertie d'argent, six perles en pâte de verre, une paire de force en fer, deux anneaux en alliage cuivreux, un anneau en fer, une rouelle en alliage cuivreux entourée d'un anneau en ivoire d'éléphant, une sacoche munie d'un fermoir et un couteau en fer. Un coffret en bois dont seules les ferrures en fer étaient conservées se trouvait aux pieds du squelette, à l'extrémité nord-est de la sépulture. Dans l'angle sud-ouest de la fosse sépulcrale, dans la partie dévolue au dépôt de mobiliers, se trouvait un fer similaire à celui de la sépulture 172, muni de deux soies et associé également à un probable élément de suspension, interprété aussi comme un clou. Il se situait néanmoins en arrière du fer et non dans son prolongement, à une quinzaine de centimètres de celuici. La lame, de section quadrangulaire, mesure 17,1 cm de longueur pour 3,2 cm de largeur. Le mobilier permet de dater cette sépulture vers 560/570, soit à la fin de la phase MA2 ou au début de la phase MA3.

Erstein SP 49

La sépulture 49 d'Erstein est une chambre à organisation bipartite orientée est-ouest. L'étude biologique n'a pas permis de déterminer le sexe et l'âge au décès de l'individu^[7]; le mobilier cependant indique un genre féminin. La défunte

était richement parée: au niveau du cou, 28 perles formant un collier et une fibule discoïde cloisonnée de grenats; au niveau du thorax, une seconde fibule discoïde cloisonnée; à la taille, une boucle de ceinture en fer; entre les fémurs, deux fibules ansées dissymétriques. Des boucles, des anneaux, un couteau en fer et un ferret en alliage cuivreux le long des membres inférieurs composent les éléments d'une châtelaine. Des appliques de coffret en tôle d'alliage cuivreux décorées au repoussé ainsi qu'un peigne en matière dure animale étaient situés aux pieds de la défunte. Dans la moitié sud de la sépulture, à hauteur du bras droit, se trouvaient deux pots en céramique, associés à un dépôt alimentaire. Le fer était placé sur le sol en biais par rapport à l'axe du corps, à l'emplacement de la main droite. Comme il était en partie alissé sous le fémur, il devait être situé soit dans, soit sous le contenant dans lequel reposait la défunte. La lame, de forme rectangulaire de 21,3 cm $\times 3,9$ cm, était muni de deux soies, dont une partiellement conservée. L'autre disposait encore des restes de bois du manche qui débordait au moins de 5 cm du fer sur le côté. Une goupille avec un anneau a été également retrouvée dans la tombe mais sa position n'est pas connue. Elle pourrait appartenir au fer. La paire de fibules cloisonnées du type A2-A5 de K. Vielitz et la paire de fibules ansées dissymétriques du type Burghagel de A. Koch permettent de dater la tombe de la seconde moitié du VIe siècle (fin de la phase MA2 et phase MA3)⁽⁸⁾.

Achenheim SP 6

Cette dernière sépulture a livré un élément qui pourrait être interprété également comme un fer. Elle s'intègre dans la nécropole, anciennement fouillée, située aux lieux-dits Auswärts der Linde/Totenallee. Le mobilier en a été acquis par le musée archéologique de Strasbourg en 1916 sans qu'il ait été donné de précisions sur son contexte⁽⁹⁾. Le fer, qui mesure 14,5 cm de longueur, est identifié comme un fermoir d'aumônière. D'après son dessin, il est cependant comparable par sa morphologie aux précédents exemplaires. La lame, de section quadrangulaire, est légèrement convexe et devait être dotée à l'origine de deux soies dont une seulement est partiellement conservée. Les parures associées indiquent qu'il s'agit de la sépulture d'une femme : elles comprennent un collier de perles et deux fibules, l'une aviforme et l'autre en S dont les types permettent de dater la tombe à la phase MA2 (520/30 - 560/70).

Land Arc

⁽⁷⁾ Baillif 2018.

⁽⁸⁾ Schnitzler, Rohmer 2004, p. 39 et 41.

⁽⁹⁾ Schnitzler et al. 2009, p. 13-14.

MOYEN ÂGE MODERNE

1. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET CONTEXTE

Répartition géographique

L'inventaire des fers dressé dans le cadre de cette étude ne doit pas être tenu comme complet. Partant de la liste publiée par U. Koch en 2001⁽¹⁰⁾, il a été réalisé par le dépouillement des publications et des rapports de fouille qui étaient à disposition. Au total, 105 objets dans 65 nécropoles ont pu être recensés(11).

La répartition des outils montre une diffusion sur un territoire qui s'étend du nord-est de la France au sud de l'Allemagne avec une forte concentration dans l'espace franc, autour du Rhin inférieur et moyen, comme l'ont déjà souligné divers auteurs (fig. 3 et 4)⁽¹²⁾. Pour l'Alémanie, N. Krohn envisage une possible influence de la domination franque dans la diffusion de ces outils(13).

(10) Koch 2001, p. 548-549.

- (11) Il faut ajouter à cet inventaire l'exemplaire découvert à Hondouville, dans l'Eure, que nous a signalé Florence Carré peu de temps avant de rendre cet article. Il n'a donc pas été intégré à cette étude.
- (12) Moosbrugger-leu 1971, p. 240; Koch 1968, p. 104-105; Krohn 1998, p. 31.
- (13) Krohn 1998, p. 37.

Fig. 3 – Carte de répartition des fers recensés (Crédits : CIAT-CSI SRTM : http://srtm.csi.cgiar.org ; ©EEA).

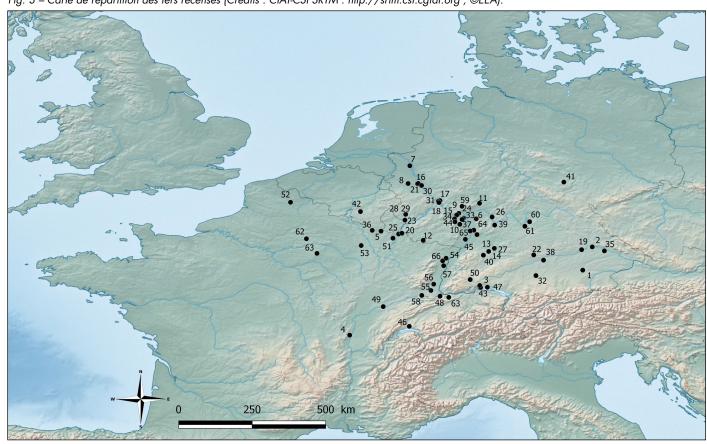


Fig. 4 – Liste des sites figurant sur la carte de répartition de la fig. 3.

N° carte	Commune	Lkr/Dpt/Kt	Pays	Nb fer	N° de sépultures	Bibliographie
1	Altenerding	Erding	D	6	34, 113, 127, 447, 618, 773	Sage 1984
2	Barbing-Irmlauth	Regensburg	D	1	38	Koch 1968
3	Binningen	Constance	D	1	1	Fingerlin 1962
4	Charnay-lès-Mâcon	Saône-et-Loire	F	1		d'après Koch 2001
5	Cutry	Meurthe-et-Moselle	F	1	873	Legoux 2005
6	Darmstadt-Bessungen	Darmstadt	D	1	XV	d'après Koch 2001
7	Eick	Wesel	D	1	17	Mann 1969
8	Elsdorf	Rhein-Erft	D	1		d'après Koch 2001



Fig. 4 – Liste des sites figurant sur la carte de répartition de la fig. 3 (suite).

N° carte	Commune	Lkr/Dpt/Kt	Pays	Nb fer	N° de sépultures	Bibliographie
9	Eltville	Rheingau-Taunus-Kreis	D	1	163, 61	Schoppa 1977
10	Flomborn	Alzey-Worms	D	1		d'après Koch 2001
11	Friedberg i. Hessen	Wetterau	D	1	9	d'après Koch 2001
12	Güdingen	Saarbrücken	D	1	1	Stein 1988
13	Heidelberg-Kirchheim	Heidelberg	D	1	38	Clauss 1971
14	Hemmingen	Ludwigsburg	D	1	52	Müller 1976
15	Ingelheim	Mainz-Bingen	D	1	41a	Zeller 1989/1990
16	Köln-Junkersdorf	Cologne	D	i	156	La Baume 1967
17	Kaltenengers	Mayence-Coblence	D	2		d'après Koch 2001
18	Kärlich	Mayence-Coblence	D	1		d'après Koch 2001
19	Kelheim-Gmünd	Kelheim	D	2	41, 44	Koch 1968
20	Koenigsmacker/Métrich	Moselle	D	2	,	Clermont-Joly 1978
21	Köln-Müngersdorf	Cologne	D	5	59, 85, 89, 91b, 101b, 122	Fremersdorf 1955
22	Kösingen	Ostalbkreis	D	1	31	Knaut 1993
23	Minden	Eifel Bitburg-Prüm	D	1	6	Böhner 1958
24	Mommenheim	Mainz-Bingen	D	1	5	Zeller 1992
25	Montenach	Moselle	F	1	8	d'après Koch 2001
26						
	Niedernberg	Miltenberg	D	2	39, 8	d'après Koch 2001
27	Pleidelsheim	Ludwigsburg	D	1	5, 89, 126, 140	Koch 2001
28 29	Rittersdorf	Eifel Bitburg-Prüm	D	7	13, 25, 34, 80, 89, 145, 160	Böhner 1958
30	Rodenkirchen	Cologne	D	1		d'après Koch 2001
31	Rübenach	Coblence	D	1	302	d'après Koch 2001
32	Salgen	Unterallgäu	D	1		d'après Koch 2001
33	Selzen	Mainz-Bingen	D	1	10	Zeller 1992
34	Sprendlingen	Mainz-Bingen	D	1	3	Zeller 1992
35	Straubing	Straubing-Bogen	D	2	2, 5	Koch 1968
36	Torgny	Luxembourg	BE	1	313	Lambert 1988
37	Undenheim	Mainz-Bingen	D	1	10	Schnellenkamp 1935
38	Unterthürheim	Dillingen/Donau	D	1	55	Grünewald 1988
39	Weilbach	Main-Taunus-Kreis	D	2	20, 23	Schoppa 1959
40	Weil-der-Stadt	Böblingen	D	1		d'après Koch 2001
41	Weimar		D	2	53, 84	Schmidt 1976
42	Wellin	Luxembourg	BE	1	19	Evrard 1984
43	Welschingen	Constance	D	1		Garscha 1970
44	Wendelsheim	Alzey-Worms	D	1		d'après Koch 2001
45	Westheim	Weissenburg-Gunzenhausen	D	1	19, 83, 38	Reiss 1994
46	Lausanne-Bel-Air	Vaud	CH	1	169	Moosbrugger-Leu 1971
47	Güttingen Stadt Radolfzell	Constance	D	1	38	Krohn 1998
48	Therwil-Benkenstrasse	Baselland	CH	1	48	Marti 2000
49	Saint-Vit	Doubs	F	1	149	Urlacher <i>et al.</i> 2008
50	Klengen	Schwarzwald-Baar	D	i	9	Brather, Friedrich 2013
51	Vitry-sur-Orne	Moselle	F	2	31, 173	Guillotin, Mauduit, 2012
52	Quiéry-la-Motte	Pas-de-Calais	F	1	122	Rorive, Louis 2010
53		Meuse	F	1	307	Joffroy 1974
54	Lavoye Vendenheim	Bas-Rhin	F	2	172, 489	Barrand-Emam <i>et al.</i> 2013
55	venaenneim Illfurth	Haut-Rhin	F	1	319	Roth-Zehner, Cartier 2005
56		Haut-Rhin	F	3	317	Inédit
	Ensisheim		F		40	
57	Erstein	Bas-Rhin	· ·]	49	Inédit
58	Thiancourt	Territoire de Belfort	F]	HS	d'après Urlacher <i>et al.</i> 2008
59	Kirchberg	Rheingau-Taunus-Kreis	D	1	9	Sippel 1989
60	Kleinlangheim	Kitzingen	D	2	226, 227	Pescheck 1996
61	Enheim	Kitzingen	D	1	20	Pütz 2019
62	Arcy-Sainte-Restitue	Aisne	F	1	127	d'après Marti 2000
63	Oyes	Marne	F	2		Poulain 1992
63	Sissach-St-Jakob	Bâle-Campagne	CH	1	20	d'après Marti 2000
64	Mannheim-Strassenheim	Mannheim	D	1	53	Wieczorek <i>et al.</i> 1996
				1	52	Wieczorek <i>et al.</i> 1996
65 66	Mannheim-Hechstheim	Mannheim	D		JZ	V VIECZOIEK EI UI. 1990

Contextes funéraires

La présence de ces fers spécifiquement dans les tombes de femmes de statut social élevé a été mise en évidence dès la fin des années 1960 avec la multiplication des études sur les nécropoles mérovingiennes^[14]. Les exemples recensés ont confirmé sans exception cette constatation. L'analyse a porté sur 74 sépultures dont le contexte de découverte et le mobilier associé était connu. Le genre a pu être déterminé pour 64 d'entre-elles et il est systématiquement féminin. Sur les 21 dont l'âge a été défini, 19 correspondent à des jeunes filles ou des femmes de plus de quinze ans et deux sont des enfants. Les tombes correspondent souvent à des chambres, larges ou étroites, autant qu'elles puissent être identifiées à partir des descriptions et des relevés. La qualité du mobilier confère clairement un statut social privilégié aux défuntes. Les cinquante sépultures non pillées recensées ont toutes livré un mobilier et des éléments de parure prestigieux. Trois-quarts des femmes disposaient au moins d'une fibule à leurs vêtements; à leur châtelaine étaient rattachés de nombreux éléments remarquables tels que des rouelles en alliage cuivreux, des disques en bois de cervidé, des cyprées, des sphères en cristal de roche et une cuillère en argent. Parmi le mobilier en dépôt dans la tombe, dans cinq cas ont été recensés un coffret décoré d'appliques ou de

ferrures, dans un cas un seau et dans cinq cas également un bassin en bronze.

La datation des tombes renfermant les fers est relativement bien circonscrite. Les tombes les plus précoces remontent à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle⁽¹⁵⁾ et les plus tardives qui se concentrent principalement en marge orientale du royaume franc sont datées du VII^e siècle⁽¹⁶⁾. La majorité appartient cependant à la seconde moitié du VI^e siècle⁽¹⁷⁾.

La localisation du fer dans la tombe semble ne répondre à aucune règle particulière à l'image des autres objets déposés dans la sépulture. Il est placé le plus souvent à l'extérieur du contenant où repose la défunte, dans la partie dévolue au dépôt du mobilier (23 cas recensés sur 46). Dans cet espace, il apparait à divers endroits, souvent contre le contenant (fig. 5 n° 1)⁽¹⁸⁾ mais aussi à l'écart de celui-ci, au nord

- (14) Koch 1968, p. 104-105; Krohn 1998, p. 31; Koch 2001, p. 202-203; legoux 2005, p. 121; Urlacher *et al.* 2008, p. 167.
- (15) Koch 2001, p. 203; Legoux 2005, p. 120-121.
- (16) Krohn 1998, p. 32-34; Burnell 1998, p. 152; Marti 2000, p. 127.
- (17) Koch 1968, p. 104-105; Grünewald 1988, p. 130; Krohn 1998, p. 32-34; Marti 2000, p. 127; Legoux 2005, p. 120-121; Urlacher et al. 2008, p. 167.
- (18) Altenderding SP 113 et 127, Cutry SP 873, Köln-Müngersdorf SP 122, Vitry-sur-Orne SP 173.

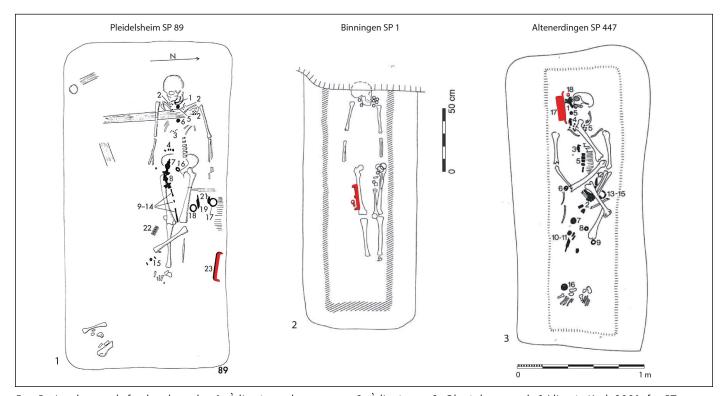


Fig. 5 – Localisation du fer dans la tombe. 1. À l'extérieur du contenant - 2. À l'intérieur - 3. Glissé du couvercle ? (d'après Koch 2001, fig. 57 p. 139; Krohn 1998, fig. 2; Sage 1984, pl. 181).

LandArc

comme au sud (fig. 2), exceptionnellement à l'est (Quieryla-Motte SP 122) et dans ces zones, parfois au centre mais plus généralement sur les côtés. Plus rarement, le fer a été déposé dans le contenant même, avec la défunte (17 cas recensés sur 46). Dans huit tombes, il apparait plaqué contre un des membres supérieurs ou inférieurs, supposant qu'il a été glissé entre la paroi du contenant et le corps (fig. 5 n° 2). À Sissach-St-Jakob dans le canton de Bâle-Campagne en Suisse et à Wellin et Torgny dans la province de Luxembourg en Belgique, il était associé aux objets faisant partie de la châtelaine au bas des membres inférieurs. Même s'il paraît étonnant que des objets de cette taille et de ce poids puissent être portés au pendant, l'hypothèse ne peut être écartée. Enfin, quelques fers ont été retrouvés sur le corps, près du crâne (Altenerding SP 447 et 618, fig. 5 n° 3), sur le thorax (Cutry SP 980) ou sur la main (Heidelberg-Kirchheim SP 38). Cette position, singulière pour des outils, laisse envisager qu'ils aient pu être posés initialement sur le couvercle du contenant qui, en s'effondrant, les a fait glisser sur le corps de la défunte. Cette hypothèse est renforcée par la découverte de quelques exemplaires dans le comblement de la tombe, à 35/40 cm centimètres au-dessus du sol, dans leur situation probablement primaire: à Hemmingen, le fer se situait directement au-dessus de la défunte; à Pleidelsheim, dans les sépultures 89 et 126, il était posé pour l'un à l'extrême limite du contenant supposé et pour l'autre, à l'écart, nécessitant d'envisager un possible dépôt sur le couvercle de la chambre. Le dernier cas est celui de la sépulture 2244 à Ensisheim: le fer y a été retrouvé sous le crâne. Plutôt qu'un dépôt en guise d'oreiller, il est possible que l'objet ait été glissé ici sous le contenant qui devait être soit réhaussé sur des madriers comme souvent dans le sud de l'Allemagne, soit être un lit. Un autre fer, celui de la tombe 49 d'Erstein, pourrait être dans le même cas : il était posé sur le sol à l'emplacement initial de la main droite. Son orientation en biais par rapport à l'axe du corps, en partie glissé sous le fémur, tend à penser qu'il se situait sous le contenant.

2. TYPOLOGIE

La typologie présentée ici est une première ébauche qu'il faut considérer comme provisoire : elle a été établie à partir des seuls dessins et descriptions des publications et rapports de fouille consultés^[19], sans retour au mobilier, exception faite pour une partie des exemplaires alsaciens. Néanmoins, pour 77 fers, des données ont pu être renseignées, soit complètes,

soit partielles, sur la dimension des objets, la forme et le profil des lames, le nombre de soies et la constitution du manche. Les informations sur les objets diffèrent selon les sources. Ainsi, la longueur n'est connue que pour 64 exemplaires, la forme des lames pour 68, leur section pour 42, le nombre de soie pour 71 et 41 exemplaires ont livré des indices ou des restes du manche. Comme tous les fers ne disposaient pas des mêmes informations, les données n'ont pas pu être toujours croisées.

Dans l'ensemble, les fers recensés en France, en Suisse et en Allemagne partagent la même morphologie globale qui a permis de les classer dans la même catégorie d'objets. Les différences visibles concernent leur longueur, la forme des lames, leur section, le nombre de soies et la morphologie du manche (fig. 6, page suivante).

La longueur des fers

Pour les 64 fers dont les dimensions sont connues, la longueur oscille entre 10,5 cm pour l'outil le plus court (Hemmingen 52) et 26,7 cm pour le plus long (Welschingen, sépulture découverte en 1887) (fig. 7). Les exemplaires découverts en Alsace se situent dans la moyenne, le plus court étant celui d'Achenheim avec 14,5 cm et le plus long, celui de la sépulture 2244 d'Ensisheim avec 22,8 cm. Le graphique présentant la longueur des exemplaires recensés ne montre pas de réelles ruptures, si ce n'est avec les trois plus grands, qui mesurent entre 26 et 27 cm. La rupture ne paraît pas cependant suffisante pour en distinguer des objets aux fonctions différentes.

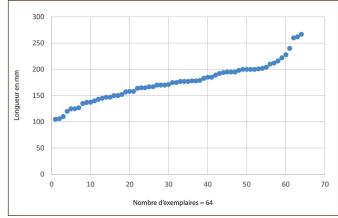


Fig. 7 - Longueur des fers.

Cahiers LandArc N°39

⁽¹⁹⁾ Compte tenu de la fermeture des bibliothèques suite aux mesures sanitaires prises pour contrer la covid 19, toutes les sources recensées n'ont pas pu être consultées et de nombreux exemplaires n'ont pas pu être intégrés à l'étude.

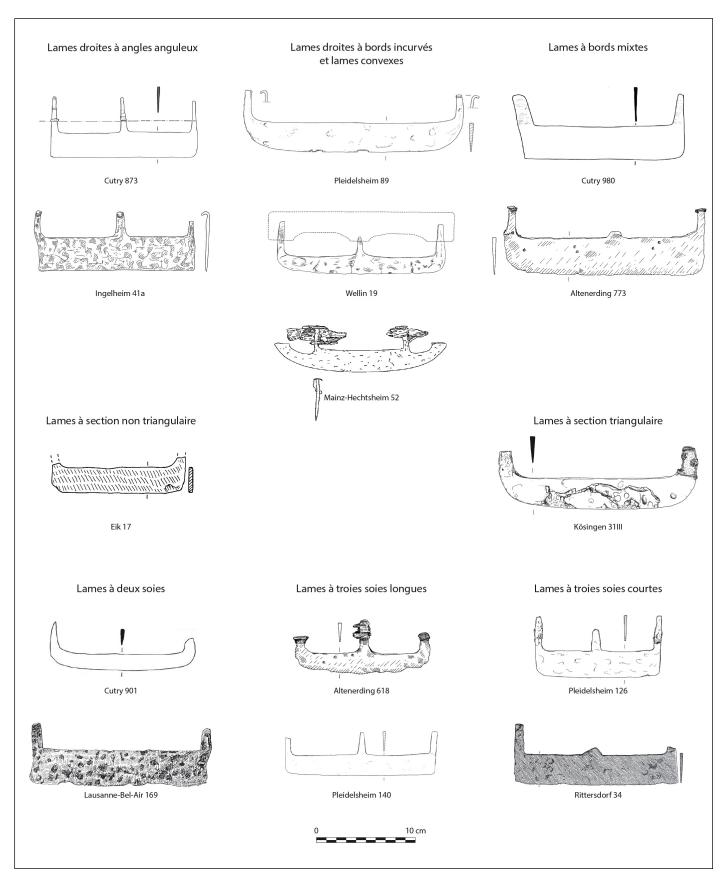


Fig. 6 – Typologie des fers (sources des illustrations dans figure 4 et dans Koch 2001, p. 548-549, Liste 6).



MOYEN ÂGE ANTIQUITÉ TARDIVE CONTEMPORAINE **MODERNE**

La forme des lames

Les lames présentent quelques variations. La plupart comportent une partie active plate avec des angles aux extrémités qui peuvent être anguleux ou arrondis. Dans ce dernier cas, la lame peut aller jusqu'à une forme convexe comme pour Mainz-Hechtsheim 52 et Achenheim 6. Parmi les 68 exemplaires renseignés, 41 ont des angles anguleux, 22 arrondis et 5 semblent mixtes, c'est-à-dire qu'ils disposent d'un côté d'un bord incurvé et de l'autre d'un bord anguleux. Cette différence entre les angles pourrait être liée dans certains cas à un mauvais état de conservation mais la corrosion ne semble pas pouvoir toujours être incriminée. Par exemple, le fer de la sépulture 980 de Cutry montre d'un côté un angle arrondi surmonté d'une soie fine perpendiculaire au tranchant et de l'autre un angle anguleux surmonté d'une soie plus large prolongeant en biais le bord de la lame. Une symétrie originelle de la lame ne peut être reconstituée à partir de cette forme, quel que soit l'action de la corrosion (fig. 6). Il est à souligner que la forme des angles n'offre pas de corrélation directe avec la section de la lame ou le nombre des soies, les trois types étant susceptibles d'avoir une section triangulaire ou quadrangulaire et d'être reliés au manche par deux ou trois soies. Les exemplaires alsaciens rassemblent cinq cas à angles anguleux (Ensisheim 2094, 2239 et 2244; Vendenheim 172 et 489), deux à angles arrondis (Illfurth 319 et Achenheim 6) et un de type mixte (Erstein 49).

La section de la lame

La section de la lame a fait l'objet d'une attention toute particulière par les auteurs cherchant à déterminer la fonction exacte de ces objets. En effet, un tranchant affuté pourrait indiquer une fonction de couteau ou de hachoir, alors qu'un tranchant moins affuté est plus à lier au traitement des plantes textiles ou au travail du cuir. En se référant aux 42 dessins où la section est représentée, 26 fers apparaissent avec une section triangulaire et 16 avec une section non triangulaire. Les sections de ces derniers sont rarement franchement quadrangulaires (Eick 17). Le plus souvent, elles présentent une surface active plus fine que le dos de la lame (Binningen 1; Cutry 980) qui les rend parfois difficiles à distinguer des sections triangulaires. Les inventaires ne précisent que rarement la section. Si c'est le cas, les lames sont décrites le plus souvent comme émoussées (Kösingen 31III; Pleidelsheim 126), sans véritable tranchant (Sissach-Saint-Jakob 20) ou sans tranchant aiguisé (Pleidelsheim 5). Une seule (Pleidelsheim 140) est présentée comme presque tranchante⁽²⁰⁾. Les nuances décrites n'apparaissent pas clairement sur les dessins, comme pour les fers 126 et 140 de Pleidelsheim

qui présentent sur les planches la même section. L'altération du fer, la restauration parfois trop zélée de l'objet ainsi que l'éventuelle usure du tranchant ne permettent pas de proposer une restitution précise de la section originelle des lames. Leur profil, qui n'est presque jamais décrit comme affuté, exclut cependant une fonction d'outil tranchant. En Alsace, la section des lames est triangulaire pour les trois exemplaires d'Ensisheim et quadrangulaire pour les exemplaires de Vendenheim, d'Illfurth et d'Achenheim.

Le nombre de soies

Sur les 71 fers au nombre de soies documentées, 37 sont dotés de deux soies et 31 de trois soies, un nombre ainsi quasi équivalent. Enfin, trois exemplaires n'en ont pas, du moins conservées (Cutry 900; Gütingen 38; Hemmingen 14). La taille des lames n'a pas d'incidence sur le nombre de soies: la longueur des exemplaires à deux soies oscille entre 10,6 cm et 26 cm et celle des exemplaires à trois soies de 12 cm à 26,7 cm. Les fers à trois soies se déclinent en deux modèles différents: l'un où la soie centrale est de longueur équivalente ou plus longue que les soies latérales (8 cas) et l'autre où la soie centrale est nettement plus courte que les soies latérales (13 cas). Dans ce dernier modèle, la soie centrale peut se limiter à une simple excroissance triangulaire, comme sur le fer de la sépulture 34 de Rittersdorf (fig. 6). Enfin, dix fers ne disposent pas d'une soie centrale suffisamment bien conservée pour être attribués à l'un ou l'autre groupe. Selon cette typologie, quatre fers alsaciens sont à deux soies (Vendenheim 172 et 489; Erstein 49; Achenheim 6). Sur les quatre exemplaires à trois soies, l'un est à soie centrale longue et dispose en outre de l'aménagement d'une barre supérieure (Ensisheim 2094); un autre est à soie centrale courte bien visible (Ensisheim 2244) mais sur les deux autres, elle est beaucoup plus discrète. D'après la radiographie, l'excroissance triangulaire un peu décentrée est avérée sur le dos de la lame 2239 d'Ensisheim (fig. 8). Une excroissance similaire semble se dessiner au dos de l'exemplaire 319 d'Illfurth, à moins qu'il ne s'agisse seulement de corrosion.

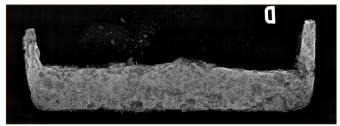


Fig. 8 – Radiographie de l'exemplaire de la sépulture 2239 d'Ensisheim.

(20) «Kante fast schneidenartig» (Koch 2001, p. 474).



Cahiers LandArc N°39

Le manche

La présence de restes de bois sur les soies d'un grand nombre de fers atteste l'existence d'un manche dont la forme et le type sont difficiles à restituer dans le détail. Sur les fers où les éléments ligneux sont les mieux conservés comme à Erstein 49, Mainz-Hechtsheim 52, Köln-Müngersdorf 91b, Klengen 9 ou Therwil-Benkenstrasse (fig. 9), les restes de bois recouvrent toute la hauteur des soies témoignant d'un manche qui venait s'encastrer sur le dos sans laisser de jour^[21]. Il débordait sur les côtés de la lame et était maintenu parfois au dos soit par une barre métallique transversale (5 cas dont Ensisheim 2094)^[22] (fig. 10, 9 et 1), soit par des rivets fixés sur l'extrémité des soies (3 cas)^[23] (fig. 10 et 6) ou encore par le repli de la pointe des soies (2 cas)^[24] (fig. 6).

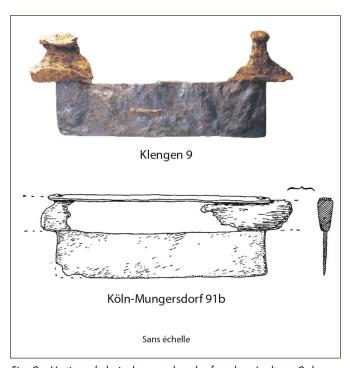


Fig. 9 – Vestiges de bois des manches des fers des sépultures 9 de Klengen et 91b de Köln-Müngersdorf (d'après Brather, Friedrich 2013, fig. 7 p. 17; Fremersdorf 1955, pl. 16,14).

La prolongation du manche sur un côté pour former une poignée peut être envisagée pour les fers auxquels était associé une goupille à laquelle était intégrée souvent un anneau (9 cas certains dont Erstein 49 et 5 autres probables dont Illfurth 319^[25] (fig. 2: élément 9 dans le prolongement du fer à espader 8)), une virole (4 cas)^[26] ou exceptionnellement un anneau seul (1 cas) ou une chaînette (1 cas)^[27]. Les anneaux sont en fer, les viroles sont confectionnées le plus souvent en alliage cuivreux décorées parfois d'incisions géométriques

(fig. 10). Ces éléments destinés à la suspension de l'outil ou à renforcer l'extrémité de la poignée ont généralement été découverts dans le prolongement de la lame, à une distance pouvant osciller entre moins d'une dizaine de centimètres et vingt centimètres du fer. Pour trois exemplaires, Altenerding 447, Binningen 1 et Vendenheim 489, la goupille avec son anneau étaient situés à l'arrière du dos, pour les deux premiers à quelques centimètres et pour le dernier, à une quinzaine de centimètres (fig. 5). Cette position, difficilement compatible avec un manche se prolongeant d'un côté, peut s'envisager si la poignée est brisée, à moins que la goupille ait été déplacée de sa position originelle par un fouisseur ou mal positionnée sur le plan.

Un dernier cas est représenté par la tombe 149 de Saint-Vit. Le fer était situé dans une zone non touchée par le pillage de la tombe. Il comportait dans son prolongement d'un côté une virole en alliage cuivreux et de l'autre un anneau avec des restes de tissu^[28] (fig. 10, page suivante). L'un et l'autre étaient distants d'une dizaine de centimètres du fer. Cet exemple est le seul pour lequel la présence de deux poignées peut être proposée. Ainsi, la présence d'une (ou exceptionnellement deux) poignée latérale est probable pour la moitié des fers ayant conservé des vestiges du manche. Pour les autres, sa morphologie n'est pas restituable.

- (23) Altenerding 113, 618 et 773.
- (24) Pleidelsheim 89; Ingelheim 41a.

- (26) Cutry 900, Güttingen 38, Köln-Müngersdorf 85, Weilbach 23.
- (27) Anneau seul: Eick 17 Chaînette: Köln-Junkersdorf 156.
- (28) Nous remercions F. Passard pour nous avoir apporté quelques précisions sur l'identification et la position des éléments associés au far

LandArc

Cahiers LandArc N°39

⁽²¹⁾ La restitution proposée pour l'exemplaire de la sépulture 19 de Wellin, montrant un jour entre la lame et le manche, est de ce fait improbable (fig.6) (Evrard, 1984, fig. 3).

⁽²²⁾ Friedberg 9; Kelheim-Gmünd 41; Köln-Müngersdorf 91b et 122; Ensisheim 2094.

⁽²⁵⁾ Goupille avec ou non un anneau: Altenerding 447, Binningen 1, Erstein 49, Köln-Müngersdorf SP 59, 89, 91b et 101b, Vendenheim 489 - Virole et goupille avec un anneau: Altenerding 113 - Probable goupille: Eick 15, Illfurth 319, Kösingen 31 III, Pleidelsheim 140, Vendenheim 172.

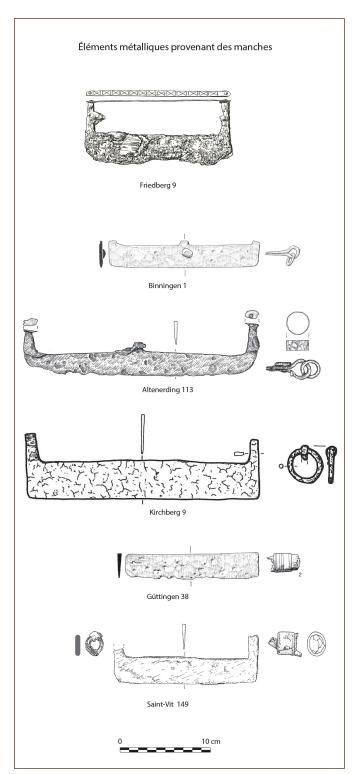


Fig. 10. Fers disposant d'un renforcement du manche au dos (d'après Behrens 1939, fig. 68; Sage 1984, pl. 15, 3; Koch, 2001, pl. 36) et fers disposant d'un manche se prolongeant sur le ou les côtés, muni d'éléments de suspension (goupille et anneau) ou de renforcement (virole) de la poignée (d'après Krohn 1998, fig. 1; Sage 1984, pl. 15,3; Sippel 1989, p. 193, fig. 59; Urlacher et al., pl. 72,6).

3. UN OUTIL DIFFICILEMENT CLASSABLE: LES ATERMOIEMENTS D'UNE RECHERCHE

Dès l'origine, l'outil a été interprété diversement selon les auteurs en Allemagne comme en France. Les frères Lindenschmidt en 1848 l'ont qualifié de couteau à double poignées (Messer mit zwei Handhaben)^[29]. Jusqu'en 1970, il a été interprété tantôt de hachoir (Hackmesser)^[30], de couteau de cuisine (Küchenmesser)^[31] ou à pain (Brotmesser)^[32] ou encore de racloir (Schabeisen, Schabmesser)^[33] et plus exceptionnellement de briquet (Feuerschlagmesser)^[34] ou de fermoir d'aumônière (Taschenbügel)^[35].

Généralement, c'est la similitude des formes avec ces ustensiles qui a conduit à avancer ces fonctions. Quelques auteurs ont cherché cependant à analyser plus précisément l'objet. F. Fremersdorf, le premier, tenta de préciser sa fonction par ses caractéristiques morphologiques et son contexte. Il releva la présence de restes de bois entre les deux soies sur l'exemplaire de la sépulture 91b de Cologne-Müngersdorf et sur celui de la nécropole d'Undenheim où ces restes débordaient sur les côtés au-delà de la lame. Il envisagea ainsi l'existence d'un manche dont les extrémités, épaissies, pouvaient être recourbées vers le haut, ce qui laissait supposer un outil destiné à résister à une certaine pression. Comme il n'apparaît que dans les sépultures féminines, il en a conclu qu'il pouvait s'agir difficilement d'un racloir, d'un hachoir ou d'un couteau de sculpteur (Schnitzmesser), mais qu'il fallait y voir plutôt un couteau à pain (!) tel qu'il était encore utilisé par les anciennes générations⁽³⁶⁾. K. Böhner, prenant également pour argument l'association exclusive de l'outil aux femmes, l'a interprété quant à lui comme un couteau de cuisine (!)(37).

Cahiers LandArc N°39

⁽²⁹⁾ Lindenschmit, Lindenschmit 1848, p. 20.

⁽³⁰⁾ Besson 1909, p. 175.

⁽³¹⁾ Böhner 1958, p. 215; Schoppa 1959, p. 62, 79; Clauss 1971, p. 137.

⁽³²⁾ Fremersdorf 1955, p. 127; Joffroy 1974, p. 129.

⁽³³⁾ Götze 1912, p. 13; Werner 1935, pl. 1; Koch 1968, p. 104-105; Müller 1976, p. 85; Schmidt 1976, p. 84 et 87; Sage 1984, p. 50, 53, 130, 207; Sippel 1989, p. 192-193; Reiss 1994, p. 139; Burnell 1998, p. 152.

⁽³⁴⁾ Kühn 1940, p. 328.

⁽³⁵⁾ Fingerlin 1962, p. 104; Joffroy 1974, p. 129.

⁽³⁶⁾ Fremersdorf 1955, p. 127. Tout en se référant à des exemples ethnographiques, il n'en donne malheureusement pas les sources.

⁽³⁷⁾ Böhner 1958, p. 215.

MOYEN ÂGE ANTIQUITÉ TARDIVE CONTEMPORAINE MODERNE

U. Koch en 1968 reconsidéra l'objet dans ses caractéristiques morphologiques et technologiques et retint plutôt la fonction de racloir. Elle releva que la partie active n'était pas tranchante (mais n'en évacua pas pour autant l'idée d'un couteau) et observa que sur les exemplaires où des restes du manche en bois avaient été conservés au niveau des soies, la poignée apparaissait soit débordante de part et d'autre de la lame, soit ajustée à sa largeur. Cette disposition laissait ainsi supposer qu'on exerçait une pression égale sur toute la longueur de la surface active qui devait plutôt racler que couper(38).

C. Grünewald insista également sur l'importance du manche pour l'interprétation de l'outil. Il attira l'attention sur la présence parfois, à une distance de 10 à 15 cm de la lame, d'un anneau associé à une goupille qui, fixé vraisemblablement à l'extrémité du manche, devait servir à accrocher l'instrument. Cela supposait que le manche était débordant, au moins d'un côté. S'il ne l'était pas de l'autre, il faudrait alors interpréter l'objet comme un hachoir; dans le cas contraire, C. Grünewald envisage d'autres fonctions sans les préciser néanmoins⁽³⁹⁾. K. Sippel publia l'année d'après une restitution graphique de ces deux hypothèses [40] (fig. 11).

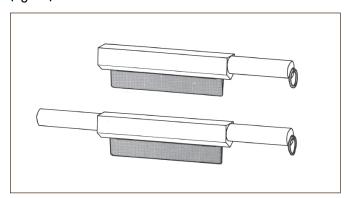


Fig. 11 - Restitution par K. Sippel du manche du fer pourvu d'un système de suspension selon l'éventualité d'une ou de deux poignées (d'après Sippel 1989, fig. 59 p. 193).

La fonction de Flachsbrecher ou fer à espader qui, aujourd'hui, est largement admise par la communauté scientifique de langue allemande⁽⁴¹⁾, n'a été proposée que discrètement en 1971 par R. Moosbrugger-Leu dans une note de bas de page de son ouvrage consacré à la Suisse à l'époque mérovingienne^[42]. Cette hypothèse, restée non argumentée, fut reprise et développée par N. Krohn en 1998⁽⁴³⁾. En raison des différentes possibilités de préhension évoquées par K. Sippel, il observa que la lame ne pouvait être employée qu'horizontalement. Il récusa

l'idée d'un couteau à pain ou de cuisine par l'absence d'une lame tranchante. Il écarta également l'hypothèse d'un racloir utilisé pour le travail du cuir, comme pourraient le suggérer certains parallèles ethnographiques, en invoquant que ce travail ne faisait pas partie a priori des activités domestiques spécifiquement féminines. L'artisanat du textile l'était en revanche. C'est donc l'outil servant à traiter le lin qui apparaissait comme l'hypothèse la plus plausible pour un objet présent exclusivement dans les tombes féminines. N. Krohn avança deux fonctions d'après des outils encore en usage jusqu'au début du XXe siècle pour le traitement du lin: la braie (Racke en Allemagne du Nord) pour broyer les tiges de lin et le fer à espader ou racloir (Flachsbrecher) pour polir et assouplir les brins. Toutefois, il n'a pas établi clairement le lien entre ces instruments récents, de forme et de fonctionnement différents, avec l'outil mérovingien.

4. UN OU PLUSIEURS TYPES D'OUTILS ? RETOUR AUX PARALLÈLES ETHNOGRAPHIQUES

Il était ainsi nécessaire de revenir sur ces exemples ethnographiques pour analyser plus précisément leur utilisation et leur fonction et déterminer le ou lesquels pouvaient correspondre à l'outil employé par les femmes de l'aristocratie mérovingienne.

La braie, broie ou maque, envisagée par N. Krohn et R. Marti, servait à broyer les tiges pour en extraire la filasse. Il s'agit de la première étape du traitement des plantes textiles après la macération dans l'eau et le séchage des tiges au soleil ou au four⁽⁴⁴⁾. Cette opération nécessitait une véritable installation qui pouvait être plus ou moins complexe. L'appareil consistait en un madrier posé sur un chevalet, pourvu sur sa longueur d'une ou d'une double fente. Selon le nombre de fentes, une ou une double-lame en bois, parfois renforcée par du métal, était fixée par une charnière à l'extrémité de cette installation et pouvait être actionnée en levier par un mouvement vertical grâce à un

Land

Cahiers LandArc N°39

⁽³⁸⁾ Koch 1968, p. 104-105.

⁽³⁹⁾ Grünewald 1988, p. 130.

⁽⁴⁰⁾ Sippel 1989, p. 192-193.

⁽⁴¹⁾ Zeller 1989, p. 325; Wieczorek et al. 1996, vol. 2, p. 1037; Marti 2000, p. 127; Koch 2001, p. 202-203; Brather, Friedrich 2013, p. 16.

⁽⁴²⁾ Moosbrugger-Leu 1971, p. 240, note 4.

⁽⁴³⁾ Krohn 1998, p. 36.

⁽⁴⁴⁾ Diderot, d'Alembert, 1753, Encyclopédie, vol. III, p. 150.

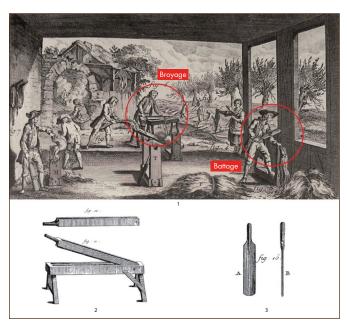


Fig. 12 – Les différentes étapes du traitement du chanvre et ses outils d'après Diderot et d'Alembert (1762, planches tome I, chanvre, planche 1ère). 1. L'atelier - 2. La braie ou broye avec en haut sa partie active - 3. L'espadon (source ENCCRE ©2017 Académie des sciences).

manche, pour s'encastrer dans les fentes du madrier (fig. 12, 1 et 2). Les tiges, placées entre les «deux mâchoires de la broye »⁽⁴⁵⁾, étaient ainsi broyées pour séparer la filasse présente dans l'écorce, de la matière ligneuse du cœur de la tige appelée chènevotte. L'outillage utilisé sur l'habitat du XI^e siècle de Charavines était plus rudimentaire. Il se composait également des deux éléments, la pièce de bois avec sa fente et le hachoir, mais ce dernier n'était pas articulé: constitué d'une lame en bois munie d'un manche, il était pris à part par l'artisan pour être frappé sur les tiges (fig. 13)⁽⁴⁶⁾.

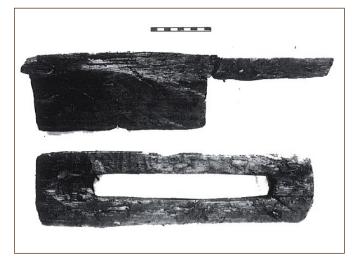


Fig. 13 – Braie en bois retrouvée dans le village du XIº siècle de Charavines (d'après Mille et al. 1989, fig. 1).

Le seul objet qui pourrait s'intégrer à un tel dispositif est le fer de la sépulture 38 de Westheim⁽⁴⁷⁾. Différent des autres, il présente une lame effilée de 18,5 cm de longueur, prolongée d'un côté par une grande soie et de l'autre par un long manche de section circulaire, perforé à l'extrémité par un œillet (fig. 14). Cet orifice, d'1,8 cm de diamètre, pouvait ainsi recevoir un axe permettant d'articuler la lame et de l'utiliser comme une braie. Cet objet ne possède qu'un autre parallèle à l'époque mérovingienne, dans la tombe 112 de la nécropole de Krainburg en Slovénie⁽⁴⁸⁾.

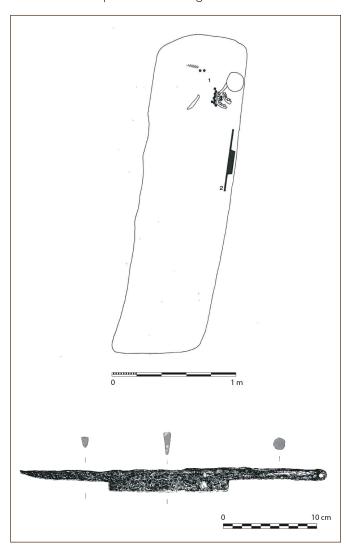


Fig. 14 – Possible braie en fer de la sépulture 38 de Westheim. 1. Plan de la tombe avec l'outil posé contre la paroi nord – 2. L'outil (d'après Reiss 1994, fig. 104 p. 267 et pl. 29).

(45) Diderot, d'Alembert, 1762, Planches tome I, Chanvre, planche 1ère, 5.

(46) Mille et al. 1989, p. 252.

(47) Reiss 1994, p. 139-140, 267 et pl. 29.

(48) Cité par R. Reiss 1994, p. 140.



MOYEN ÂGE ANTIQUITÉ TARDIVE **MODERNE** CONTEMPORAINE

Les autres fers mérovingiens, dont les soies sont au dos de la lame, correspondent à un autre type d'outil. Son utilisation diffère cependant selon le type de manche, au dos ou se prolongeant latéralement par une poignée: dans le premier cas, il sert à racler, dans le second à écraser dans un mouvement de volée. Deux outils employés pour le traitement des fibres textile correspondent à cet emploi: l'espadon et le racloir.

L'espadon ou battoir, parfois appelé aussi écang ou écouche, était utilisé au battage des tiges intervenant après leur broyage par la braie. Il servait à séparer la filasse des derniers résidus de chènevottes et à assouplir une première fois les fibres⁽⁴⁹⁾. Pour ce faire, la poignée de lin ou de chanvre était placée dans l'encoche semi-circulaire d'un chevalet appelé planche à écanguer ou poisset et battue avec l'espadon, lame en bois munie d'un manche latéral, similaire à l'outil utilisé pour broyer les tiges à Charavines (fig. 12, 3). Une variante articulée est décrite par J.N. Schwerz et L. Bonnetat. Le support vertical pourvu d'une encoche monte jusqu'à la hauteur de l'ouvrier. L'écang est fixé par une charnière sur le côté, au-dessus de l'encoche, et actionné par un manche permettant par un mouvement descendant de broyer les tiges⁽⁵⁰⁾.

Le racloir était employé dans une seconde étape pour continuer à assouplir la filasse. Diderot et d'Alembert n'en font pas mention dans leur Encyclopédie. Cette opération est évoquée par L. Bonnetat⁽⁵¹⁾. Elle consistait à passer le racloir à plusieurs reprises sur la filasse, placée sur le tablier en cuir de l'ouvrier, « pour la polir et la rendre plus brillante». L'outil, dont la lame non tranchante est similaire à celle des exemplaires mérovingiens, est doté au dos d'un manche en bois légèrement débordant fixé par deux soies (fig. 15). Cette opération pouvait être effectuée également avec un fer à espader. Dans ce cas, la lame non tranchante

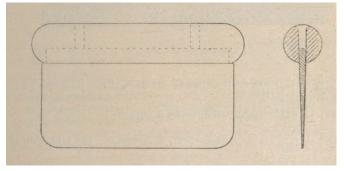


Fig. 15 – Racloir utilisé au XIX^e siècle pour le traitement du chanvre d'après Bonnétat, 1907, fig. 12 p. 23 (source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France). Sans échelle.





Fig. 16 – Utilisation du fer à espader pour l'assouplissement du chanvre présentée dans le cadre de la fête de l'artisanat à Grand'Combe-Châteleu dans le Jura en 2019 (photo M. Châtelet).

était fixée par les soies, soit verticalement sur un pilier, soit horizontalement sur une bille de bois⁽⁵²⁾. Les fibres réunies en botte, empoignées aux extrémités, étaient alors frottées contre la lame par un mouvement de va-et-vient jusqu'à les rendre plus souples (fig. 16). Si le fer à espader ressemble étrangement aux fers mérovingiens par sa forme et ses deux soies, il s'en distingue cependant par sa taille (une cinquantaine de centimètres de long) et par l'absence de manche, rendu inutile par sa fixation sur un support. Il est donc peu probable que les fers avaient été utilisés de la sorte à l'époque mérovingienne, une majorité d'entre eux ayant montré la présence d'un manche.

Land

⁽⁴⁹⁾ Diderot, d'Alembert 1753, Encyclopédie, vol. III, p. 153-154; Schwerz 1847, p. 64-68 et pl. II; Bonnetat 1907, p. 22.

⁽⁵⁰⁾ Bonnetat 1907, p. 22.

⁽⁵¹⁾ Bonnetat 1907, p. 23.

⁽⁵²⁾ https://www.le-fil-du-rouet.fr/-2/le-chanvre-le-lin/; http://www.patrimoine-pays-de-montbeliard.fr/fileadmin/user_ upload/Publications/fiche_chanvre_verquelure.pdf; https://ecomuseegapeau.org/broie-a-chanvre/

L'existence d'une poignée latérale sur un nombre non négligeable de fers mérovingiens tendrait à orienter l'interprétation de ces outils vers l'espadon, bien que sur les exemples ethnographiques, il soit toujours confectionné en bois : ce matériau, plus souple, permettait vraisemblablement de limiter le risque de casse des fibres textiles. Dès lors, l'emploi du métal pour les objets déposés dans les tombes pourrait-il aller dans le sens d'outils symboliques, non fonctionnels, représentant la tâche sous une forme matérielle dérivée, dans un matériau plus noble, en accord avec le statut de la défunte ? Que des femmes appartenant à l'aristocratie aient pu pratiquer cette activité de battage, traditionnellement dévolue aux hommes car très physique, peut paraître néanmoins étonnant.

Si une partie des outils comportait une poignée latérale, rien n'exclut a priori que d'autres aient pu être dotés d'un simple manche dorsal ou de deux poignées comme à Saint-Vit et avoir été utilisés comme racloir. Cela supposerait que les fers recouvraient au moins deux types d'outils que seul le manche pourrait différencier, les lames a priori ne permettant pas d'établir des distinctions fonctionnelles.

6. UN OBJET SYMBOLIQUE ?

Que peut-on ainsi conclure de l'analyse de ces données et des parallèles ethnographiques ? L'objet constituait indubitablement un insigne des femmes de niveau social élevé, au même titre que la vaisselle en métal et les diverses parures et pendeloques en matériaux précieux ou rares dont elles étaient parées. Sa lame et la présence d'un manche tendent à le considérer comme un outil qui, par l'absence apparent d'un tranchant coupant, devait être utilisé non pas dans le cadre culinaire mais plutôt pour des activités artisanales. D'après les exemples ethnographiques, des outils de ce type pouvaient intervenir dans deux domaines, le travail du cuir, écarté par N. Krohn à juste titre car étant une activité plutôt masculine, et celui du traitement des fibres textiles. Selon qu'il était pris par une poignée latérale ou par le dos, l'objet pouvait servir soit à écraser les tiges pour en détacher les derniers résidus ligneux, soit à racler la filasse pour l'assouplir.

Il reste néanmoins que ce travail était aussi physique que celui du cuir, amenant à s'interroger si, réellement, il avait été pratiqué à l'époque mérovingienne spécifiquement par les femmes de statut social élevé. Faut-il dès lors les considérer comme des objets symboliques pour figurer le travail textile dans son ensemble, en incluant le filage et le tissage pratiqués quant à eux par les femmes de toutes conditions, y compris de haut rang^[53] ? L'hypothèse peut être avancée tout en supposant que les textiles travaillés étaient dans ce cas probablement les plus nobles. La signification de ces outils dans le rituel funéraire serait alors à rapprocher de celle des lames de tisserand, présentes aussi dans les tombes riches, et dont le caractère non fonctionnel et probablement symbolique a été proposé également⁽⁵⁴⁾.

L'outil continue donc d'être énigmatique. Une attention particulière à la fouille comme à la restauration permettrait certainement de recueillir d'autres indices sur sa morphologie. Sa localisation dans la tombe, les éventuels éléments du manche (restes de bois et armature métallique), leur position exacte par rapport au fer et une surface active tranchante ou non, sont autant d'éléments à noter qui permettraient d'avancer dans la compréhension de cet objet. Malgré ces réserves, la fonction de cet outil est dorénavant mieux définie. Elle n'a aucun lien avec le domaine culinaire mais est en revanche liée à la préparation de fibres textiles végétales. En l'absence de réponse définitive, nous proposons de nommer l'objet «fer à fibres» afin de l'éloigner de la dénomination de hachoir, qui implique l'idée sous-jacente fausse qu'il appartient au domaine culinaire.

Cahiers LandArc N°39

⁽⁵³⁾ Krohn 1998, p. 37.

⁽⁵⁴⁾ Fischbach et al. 2015.

MOYEN ÂGE CONTEMPORAINE MODERNE

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Baillif 2018:

C. Baillif, La pratique de la monte à cheval au haut Moyen Âge (fin V^e - VII^e siècle) dans le nord-est de la Gaule : état des connaissances archéologiques, recherche méthodologique sur le «syndrome du cavalier» et application d'un nouveau protocole d'étude aux populations mérovingiennes: Thèse de doctorat. Caen: Université de Caen Normandie, 2018, 433 p.

Barrand Emam et al. 2013:

H. Barrand Emam, F. Chenal, T. Fischbach (dir.), Vendenheim, Route de la Wantzenau – « Entrepôt Atlas-Fly ». Un ensemble funéraire mérovingien, une occupation néolithique et une occupation Hallstatt C/D1: rapport final d'opération. Habsheim: ANTEA-Archéologie, 2013, 4 vol.

Besson 1909:

M. Besson, L'art Barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne. Londres: F. Rouge, 1909, 240 p.

Böhner 1958:

K. Böhner, Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes. Berlin: Gebr. Mann. 2 vol.

Bonnétat 1907:

L. Bonnétat, Les plantes textiles : lin, chanvre, etc. Paris, Hachette, 44 p. (Encyclopédie agricole pratique).

Brather, Friedrich 2013:

Brather, M. Friedrich, «Das frühmittelalterliche Reihengräberfeld von Klengen «Zwischen den Dörfern». Archäologische Informationen aus Baden-Württemberg, 67, 2013, p. 9-27.

Burnell 1998:

S. Burnell, Die reformierte Kirche von Sissach BL: Mittelalterliche Kirchenbauten und merowingerzeitliche «Stiftergräber». Liestal: Archäologie und Kantonsmuseum Baselland, 1998, 226 p., 33 pl., 8 pl. H.T. (Archäologie und Museum).

Clauss 1971:

Décembre 2020

G. Clauss, Reihengräberfelder von Heidelberg-Kirchheim, Stuttgart: Theiss, 1971, 189 p.

Clermont-Joly 1978:

M. Clermont-Joly, L'époque mérovingienne (catalogues des collections archéologiques des musées de Metz / Musée archéologique et historique de Metz). Metz: Musées de Metz, 1978, 299 p.

Diderot, Alembert 1751a:

D. Diderot, J. d'Alembert, Encyclopédie ou dictionnaire des sciences, des arts et des métiers. Paris, 1751, 17 vol.

Diderot, Alembert 1751b:

D. Diderot, J. d'Alembert, Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts méchaniques. Paris, 1751, 11 vol.

Evrard 1984:

M. Evrard, «La sépulture mérovingienne n° 19 de Wellin (Belgique)», Archäologisches Korrespondenzblatt, 14, 1984, p. 203-208.

Fingerlin 1962:

G. Fingerlin, «Das alamannische Gräberfeld von Binningen im Hegau», Badische Fundberichte, 22, 1962, p. 89-118.

Fischbach et al. 2015:

T. Fischbach, F. Médard, H. Barrand Emam, «Des pièces d'armes au service de l'artisanat textile ? Le cas des lames de tisserand mérovingiens en contexte funéraire», Revue Archéologique de l'Est, 64, 2015, p. 301-331.

Fremersdorf 1955:

F. Fremersdorf, Das fränkische Reihengräberfeld von Köln-Müngersdorf, Berlin, 1955. 2 vol. (G.D.V.; 6).

Garscha 1970:

F. Garscha, Die Alamannen in Südbaden: Katalog der Grabfunde, Berlin: De Gruyter, 1970, 2 vol., 116 p.

Götze 1912:

A. Götze, Die altthüringischen Funde von Weimar (5.-7. Jh. nach Chr.), Berlin: Wasmuth, 1912, 72 p. (Germanische Funde aus der Völkerwanderungszeit.).

Grünewald 1988:

C. Grünewald, Das alamannische Gräberfeld von Unterthürheim, Bayerisch-Schwaben, Kallmünz: Μ. Lassleben, 1988, 293 p.

Guillotin, Mauduit 2012:

S. Guillotin, A. Mauduit, Vitry-sur-Orne «Vallange», Lorraine, Moselle (57). Habsheim: Antea Archéologie, 2012, 403 p. (Rapport Final d'Opération).

Hinz 1969:

H. Hinz, Das fränkische Gräberfeld von Eick, Gemeinde Rheinkamp, Kreis Moers, Berlin: Mann, 1969. 200 p.

Land

Cahiers LandArc N°39

Joffroy 1974:

R. Joffroy, Le cimetière de Lavoye, Meuse : nécropole mérovingienne, Paris, A. et J. Picard, 1974, 180 p.

Knaut 1993:

M. Knaut, Die alamannischen Gräberfelder von Neresheim und Kösingen, Stuttgart, Theiss, 1993, 431 p., 83 pl. (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg; 48).

Koch 1968:

U. Koch, *Die Grabfunde der Merowingerzeit aus dem Donautal um Regensburg*, Berlin, De Gruyter, 1968, 2 vol. (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit).

Koch 2001:

U. Koch, Das alamannisch-fränkische Gräberfeld bei Pleidelsheim, Stuttgart, Theiss, 2001, 647 p., 120 pl., 8 pl. couleur (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg; 60).

Krohn 1998:

N. Krohn, «Brotmesser oder Flachsbreche? Bemerkungen zur umstrittenen Funktion messerartiger Hausgeräte aus merowingerzeitlichen Frauengräbern im Hegau», Archäologische Nachrichten aus Baden, 58, 1998, p. 30-39.

Kühn 1940:

H. Kühn, Die germanischen Bügelfibeln der Völkerwanderungszeit in der Rheinprovinz, Bonn, Röhrscheid, 1940, 2 vol. (Rheinische Forschungen zur Vorgeschichte; 4).

La Baume 1967:

P.La Baume, *Das fränkische Gräberfeld von Junkersdorf bei Köln*, Berlin, De Gruyter, 1967, 272 p.(Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit; 3).

Lambert 1988:

G. Lambert, «Une nécropole mérovingienne en Lorraine Belge : Torgny», Bulletin de Liaison de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, 12, 1988, p. 171-178.

Legoux 2005:

R. Legoux, *La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*, Saint-Germain-en-Laye, Association Française d'Archéologie Mérovingienne, 2005, 543 p.

Legoux et al. 2004:

R. Legoux, P. Périn, F. Vallet, Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine,

1^{ère} édition, Saint-Germain-en-Laye, Association Française d'Archéologie Mérovingienne, 2004, 61 p.

Lindenschmit, Lindenschmit 1848:

W. Lindenschmit, L. Lindenschmit, Das Germanische Todtenlager bei Selzen in der Provinz Rheinhessen. Von Zabern, 1848.

Marti 2000:

R. Marti, Zwischen Römerzeit und Mittelalter: Forschungen zur frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4.-10. Jahrhundert), Liestal: Archäologie und Kantonsmuseum Baselland, 2000, 2 vol., 407 p. (Berichte aus Archäologie und Kantonsmuseum Baselland; 41).

Mille et al. 1989:

P. Mille, M. Colardelle, E. Verdel, «L'artisanat textile au XIe siècle à Charavines-Colletière (Isère)», dans Tissage, corderie, vannerie: approches archéologiques, ethnologiques, technologiques, IXe rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes (actes des Rencontres 20.21.22 octobre 1988), Juan-les-Pins, Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques, 1989, p. 249-258.

Moosbrugger-Leu 1971:

R. Moosbrugger-Leu, *Die Schweiz zur Merowingerzeit: die archäologische Hinterlassenschaft der Romanen, Burgunder und Alamannen.* Bern, 1971, 2 vol. (Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit).

Müller 1976:

H. F. Müller, Das alamannische Gräberfeld von Hemmingen (Kreis Ludwigsburg), Stuttgart, Müller & Gräff, 1976, 159 p.

Pescheck 1996:

C. Pescheck, Das fränkische Reihengräberfeld von Kleinlangheim, Lkr. Kitzingen/Nordbayern. Mayence: von Zabern, 1996, 269 p.(Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit; 17).

Poulain 1992:

C. Poulain, «Trente années de recherches sur le Haut Moyen Âge dans les départements de la Marne et de la Haute-Marne», Bulletin de la Société archéologique champenoise, 85, 1992, p. 237-272.

Pütz 2019:

A. Pütz, Merowingerzeitliche Gräberfelder am unteren Maindreieck. Auswertung und Siedlungsgeschichtliche Einordnung im 5.-8. Jahrhundert. Kallmünz: Lassleben, 2019, 868 p. (Materialhefte zur bayerischen Archäologie; 111).

LandArc

Cahiers LandArc N°39

Reiss 1994:

R. Reiss, Der merowingerzeitliche Reihengräberfriedhof von Westheim (Kr. Weißenburg-Gunzenhausen). Nuremberg: Germanisches Nationalmuseum, 1994, 430 p., 145 pl., 2 H.T.

Rorive, Louis 2010:

S. Rorive, E. Louis, *Quiéry-la-Motte, Chemin de Beaumont,* «Le Marquaille », Communauté d'agglomération du Douaisis, 2010, 146 p. (Rapport intermédiaire 2010).

Roth-Zehner, Cartier 2007:

M. Roth-Zehner, E. Cartier, Illfurth « Buergelen », Lotissement «Les Hauts de Buergelen » (Alsace, Haut-Rhin), Rapport Final d'Opération (fouille préventive), Habsheim, Antéa Archéologie, 2007, 5 vol.

Sage 1984:

W. Sage, Das Reihengräberfeld von Altenerding in Oberbayern, Berlin, Gebr. Mann, 1984, 356 p. (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit. Serie A; 14-18).

Schmidt 1976:

B. Schmidt, *Die späte Völkerwanderungszeit in Mitteldeutschland: Katalog (Südteil)*. Deutscher Verlag der Wissenschaft, 1976, 392 p.

Schnellenkamp 1935:

W. Schnellenkamp, Jahresbericht des Altertumsmuseums der Stadt Mainz für die Zeit vom 1. April 1934 bis 31. März 1935, *Mainzer Zeitschrift*, 30, 1935, p. 80-90.

Schnitzler et al. 2009:

B. Schnitzler, B. Arbogast, A. Frey, Les trouvailles mérovingiennes en Alsace. Tome 1 : Bas-Rhin, Mayence, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 2009, 508 p. (Kataloge Vor- und Frühgeschichtlicher Altertümer; 41,1).

Schnitzler, Rohmer 2004:

B. Schnitzler, P. Rohmer, La nécropole mérovingienne d'Erstein (VII^e-VII^e siècle après J.-C.), Catalogue d'exposition, Musée Archéologique de Strasbourg, 22 oct. 2004-31 août 2005, Strasbourg, Musées de la Ville de Strasbourg, 2004, 96 p. (Fouilles récentes ; 6).

Schoppa 1959:

H. Schoppa, Die fränkische Friedhöfe von Weilbach, Maintaunuskreis, Wiesbaden, Franz Steiner, 1959, 81 p.

Schoppa 1977:

H. Schoppa, Das alemannisch-fränkische Gräberfeld von Eltville. *Heimatjahrbuch des Rheingau-Taunus-Kreises*, 28, p. 79-81.

Schwerz 1847:

J. N. H. von Schwerz, Préceptes d'agriculture pratique. 4e partie, Culture des plantes économiques oléagineuses, textiles et tinctoriales : formant la quatrième partie des Préceptes d'agriculture pratique, 1847, 360 p.

Sippel 1989:

K. Sippel, *Die frühmittelalterlichen Grabfunde in Nordhessen.* Wiesbaden: Selbstverlag des Landesamtes für Denkmalpflege Hessen, 1989, 471 p. (Materialen zur Vorund Frühgeschichte von Hessen; 7).

Stein 1988:

F. Stein, «Les tombes d'un chef franc et de sa famille à Güdingen. Considérations sur le rôle de l'aristocratie dans l'implantation franque entre Meuse et Sarre», Bulletin de Liaison de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, 12, 1988, p. 152-169.

Urlacher et al. 2008:

J.-P. Urlacher, F. Passard-Urlacher, S. Gizard, R. Legoux, J. Pilet-Lemière, Saint-Vit, les Champs traversains, Doubs: nécropole mérovingienne, VIº-VIIº siècle ap.J.-C., et enclos protohistorique, IXº-Vº siècle av. J.-C. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008, 495 p.

Werner 1935:

J. Werner, Münzdatierte austrasische Grabfunde, Berlin, De Gruyter, 1935, 270 p.

Wieczorek et al. 1996:

A. Wieczorek, P. Périn, K. Welck, W. Menghin, Die Franken. Wegbereiter Europas. Vor 1500 Jahren: König Chlodwig und seine Erben (catalogue d'exposition, Mannheim, Reiss Museum), Mainz, Philipp von Zabern, 1996, 2 vol.

Zeller 1989:

G. Zeller, «Das fränkische Gräberfeld von Ingelheim», Rotweinstraße: Grabungskampagne 1978-79. *Mainzer Zeitschrift*, 84/85, 1989, p. 305-367.

Zeller 1992:

G. Zeller, Die fränkischen Altertümer des nördlichen Rheinhessen, Stuttgart, 1992 (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit; B).

Land Arc

Cahiers LandArc N°39



Siège social:
1 rue Jean Lary
32500 Fleurance
Tel. 05 62 06 40 26
archeologie@landarc.fr
N° Siret: 523 935 922 00014



Correspondant nord: 7 rue du 11 novembre 77920 Samois-sur-Seine archeologie@landarc.fr



www.landarc.fr

